

PROLONGEMENT DE LA FRANCILIENNE DE MERY-SUR-OISE A ORGEVAL

TRACE DIRECT DANS UN FUSEAU SUD-EST

TRACE *NOIR* (RN184)

PRESENTATION GENERALE

DEFINITION

Le **Tracé Noir** ou **Tracé RN184**, d'une longueur de **25 km**, est composé de la combinaison des 3 tronçons suivants :

- **Nord 3** (8,5 km).
Ce tronçon est la partie de la RN184 actuelle, à aménager entre Méry-sur-Oise (A115xRN184) et le Sud d'Éragny-sur-Oise (RN184xRD48).
- **Centre 2** (3,5 km).
Ce tronçon est la partie de la RN184 actuelle, à aménager entre le Sud d'Éragny-sur-Oise (RN184xRD48) et le Nord de la forêt de Saint-Germain-en-Laye (RN184xRD30).
- **Sud 3** (13 km).
Ce tronçon est composé d'un ensemble de voies assurant une continuité entre le Nord de la forêt de Saint-Germain-en-Laye (RN184xRD30) et l'échangeur d'Orgeval (A13xA14) :
 - la RN184, à aménager entre le Nord de la forêt de Saint-Germain-en-Laye et le Nord de Saint-Germain-en-Laye ;
 - une voie nouvelle sous la forêt de Saint-Germain-en-Laye, entre la RN184 au Nord de Saint-Germain-en-Laye et l'autoroute A14 à l'Ouest de la forêt de Saint-Germain-en-Laye ;
 - l'autoroute A14 entre l'Ouest de la forêt de Saint-Germain-en-Laye et l'échangeur d'Orgeval.

Il relie donc Méry-sur-Oise (A115xRN184) à Orgeval (A13xA14) en passant par Saint-Ouen l'Aumône, Éragny-sur-Oise, la forêt de Saint-Germain-en-Laye et une section de l'autoroute A14.

COMMUNES ET POPULATIONS CONCERNEES

Les 12 communes concernées ou susceptibles d'être concernées par le **Tracé Noir** sont les suivantes :

- 4 dans le département du **Val-d'Oise** :
 - Éragny-sur-Oise ;
 - Frépillon ;
 - Méry-sur-Oise ;
 - Saint-Ouen-l'Aumône.
- 8 dans le département des **Yvelines** :
 - Achères ;
 - Aigremont ;
 - Chambourcy ;
 - Conflans-Sainte-Honorine ;
 - Orgeval ;
 - Poissy ;
 - Saint-Germain-en-Laye ;
 - Villennes-sur-Seine.

*

Si la population totale (recensement de 1999) de ces 12 communes est de **189 000 habitants**, la population qui se trouve dans une bande d'étude de 1 km (500 m de part et d'autre de l'axe du tronçon) n'est que de **26 600 habitants**, soit environ **14,1 %** de la population totale.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Du Nord au Sud, le **Tracé Noir** :

- Prend son origine à l'échangeur de Méry-sur-Oise (A115xRN184).
- Utilise la RN184 actuelle depuis Méry-sur-Oise jusqu'à l'entrée Nord de Saint-Germain-en-Laye.
 La RN184 actuelle sera **aménagée sur place** et portée à 2x2 voies (2x3 voies au Nord de l'autoroute A15 [6 km] et sur la section « RD203-RD30 » [1,3 km]) et tous les carrefours seront dénivelés.
 Il faudra reconstruire le viaduc de franchissement des voies ferrées au droit de la gare RER de d'Achères-Grand-Cormier.
 Sont prévues des mesures importantes de protections phoniques par écrans, avec parfois de grandes hauteurs.
 Seront aussi pris en compte les besoins des nombreux piétons et cyclistes usagers de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.
- Passe sous la forêt de Saint-Germain-en-Laye.
 Cette voie nouvelle, à 2x2 voies et de 3 km de longueur, est en tranchée couverte.
- Se raccorde, à l'Ouest de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, à l'autoroute A14 et double celle-ci, sur 2 km, jusqu'à l'échangeur d'Orgeval (A13xA14).
 Le doublement de l'autoroute A14 se fait, sur 2 km, par des collectrices à 2x3 voies.
 Celles-ci comportent des parties couvertes aux mêmes endroits que celles de l'autoroute A14 actuelle.

- Se raccorde finalement avec l'autoroute A13 à l'échangeur d'Orgeval (A13x14).
Vers Paris via les bretelles à créer entre A14, Paris et A13, Paris, et vers la province via l'autoroute A14 existante.
Les bretelles à créer entre A14, Paris et A13, Paris sont à 2 voies et ont environ 0,8 km de longueur.
Par l'autoroute A14, ce tracé peut aussi se raccorder à la voirie locale, dont notamment la RD13.

ROLE

Le **Tracé Noir** relie Méry-sur-Oise à Orgeval en desservant :

- Plusieurs agglomérations et pôles d'urbanisation.
Il s'agit de Saint-Ouen-l'Aumône, Éragny-sur-Oise, Conflans-Sainte-Honorine, Achères, Saint-Germain-en-Laye et Poissy.
- Divers pôles d'activités.
Ce sont les parcs ou zones d'activités de Saint-Ouen-l'Aumône (Vert-Galant, les Béthunes et de Liesse), d'Éragny-sur-Oise (les Bellevues), de Conflans-Sainte-Honorine (les Boutries et celles riveraines de la RN184), Achères, Saint-Germain-en-Laye et Poissy.

LONGUEUR

Le **Tracé Noir** a une **longueur de 25 kilomètres**.

Cette longueur se décompose comme suit :

- 3 km en tunnel sous la forêt de Saint Germain-en-Laye
- 0,6 km en tranchée couverte sur les collectrices de doublement de l'autoroute A14
- 0,65 km en viaduc non couvert.
0,3 km pour le doublement du viaduc sur la Seine (RN184 à Conflans-Sainte-Honorine).
0,35 km pour le viaduc de franchissement des voies ferrées au droit de la gare RER de d'Achères-Grand-Cormier.
- 6 km en section courante et en déblai.
- 14,75 km en section courante et au sol ou en remblai.

PROFIL EN TRAVERS

Le **Tracé Noir** a un profil en travers de 2x2 voies, voire de 2x3 voies.

*

Le profil actuel de la section concernée de la RN184 est de 2x2 ou de 3 voies, avec des carrefours dénivelés seulement au Nord de l'autoroute A15.

Pour intégrer cette section dans un itinéraire de qualité entre Méry-sur-Oise et Orgeval, il sera nécessaire de porter le profil en travers de la nationale à 2x2 voies (2x3 voies au Nord de l'autoroute A15 et entre les RD 203 et 30) et de supprimer tous les carrefours à niveau, tout en prenant en compte les besoins des nombreux piétons et cyclistes usagers de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

La voie nouvelle sous la forêt de Saint-Germain-en-Laye devra aussi avoir un profil en travers de 2x2 voies, ainsi que les collectrices à l'autoroute A14. Toutefois, pour ces dernières, le profil devrait plutôt être de 2x3 voies étant donné qu'il est également envisagé d'utiliser la section concernée comme une déviation de Chambourey pour la RN13.

POINTS D'ECHANGES

Le **Tracé Noir** a des points d'échange avec les voies suivantes :

- L'autoroute A115 à Méry-sur-Oise.
- La voirie locale au niveau du Parc d'activités des Béthunes de Saint-Ouen-l'Aumône.
- La RD14 à Saint-Ouen-l'Aumône.
- L'autoroute A15 à Saint-Ouen-l'Aumône.
- La voirie locale dans la traversée d'Éragny-sur-Oise.
- La RD48^E à la limite d'Éragny-sur-Oise, de Neuville-sur-Oise et de Conflans-Sainte-Honorine.
- La voirie locale, au niveau de la ZA des Boutries, à Conflans-Sainte-Honorine.
- La RD203 à Conflans-Sainte-Honorine.
- La voirie locale dans la partie Sud de Conflans-Sainte-Honorine.
- La RD30 au Nord de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.
- Des voies communales au niveau d'Achères Grand Cormier, dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye.
- La RD308 dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye.
- La RN 284 dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye.
- La RN184 (pénétrante de Saint-Germain-en-Laye) au Nord de Saint-Germain-en-Laye.
- L'autoroute A14 à l'extrémité Sud-Ouest de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.
- L'autoroute A13 et la voirie locale à Orgeval.

ESTIMATION

Aux conditions économiques actuelles, le **Tracé Noir** est estimé à environ **1 100 M€** (soit un prix moyen de l'ordre de **44 M€/km**).

POINTS SINGULIERS

Les points singuliers (difficultés techniques particulières, complexité d'aménagement, importance de l'ouvrage prévu, sensibilité du site...) du **Tracé Noir** sont les suivants :

- L'élargissement de la RN184 au Nord de l'autoroute A15.
- L'élargissement de la RN184 au Sud de l'autoroute A15, dans la traversée d'Éragny-sur-Oise.
- L'élargissement de la RN184 dans la traversée de Conflans-Sainte-Honorine.
- Le doublement du viaduc sur la Seine à Conflans-Sainte-Honorine.
- Le passage au droit des habitations situées au Sud du viaduc sur la Seine à Conflans-Sainte-Honorine.
- L'échangeur RN184xRD30 au Nord de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.
- L'élargissement de la RN184 dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye.
- Le franchissement des voies ferrées à Grand-Cormier.
- La liaison RN184-A14 sous la forêt de Saint-Germain-en-Laye.
- Le raccordement à l'autoroute A14 au Sud de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.
- Le doublement de l'autoroute A14.
- Le raccordement à l'autoroute A13 à l'échangeur d'Orgeval.

Ils feront en temps opportun l'objet d'études détaillées particulières.

INSERTION DANS L'ENVIRONNEMENT

Le projet du **Tracé Noir** prévoit plusieurs mesures destinées à insérer au mieux la voie routière dans son environnement et à réduire, voire supprimer, les nuisances occasionnées, en particulier sonores.

Les principales de ces mesures sont les suivantes :

- Une tranchée couverte de 3 000 m sous la forêt de Saint-Germain-en-Laye.
- Des parties couvertes sur une longueur de 600 m sur les collectrices à l'autoroute A14.

En outre sont prévues d'importantes protections phoniques classiques : écrans et buttes de terre.

Tronçon NORD 3

MERY-SUR-OISE

SAINT-OUEN-LAUMONE

PIERRELAYE

ERAGNY

Protections phoniques

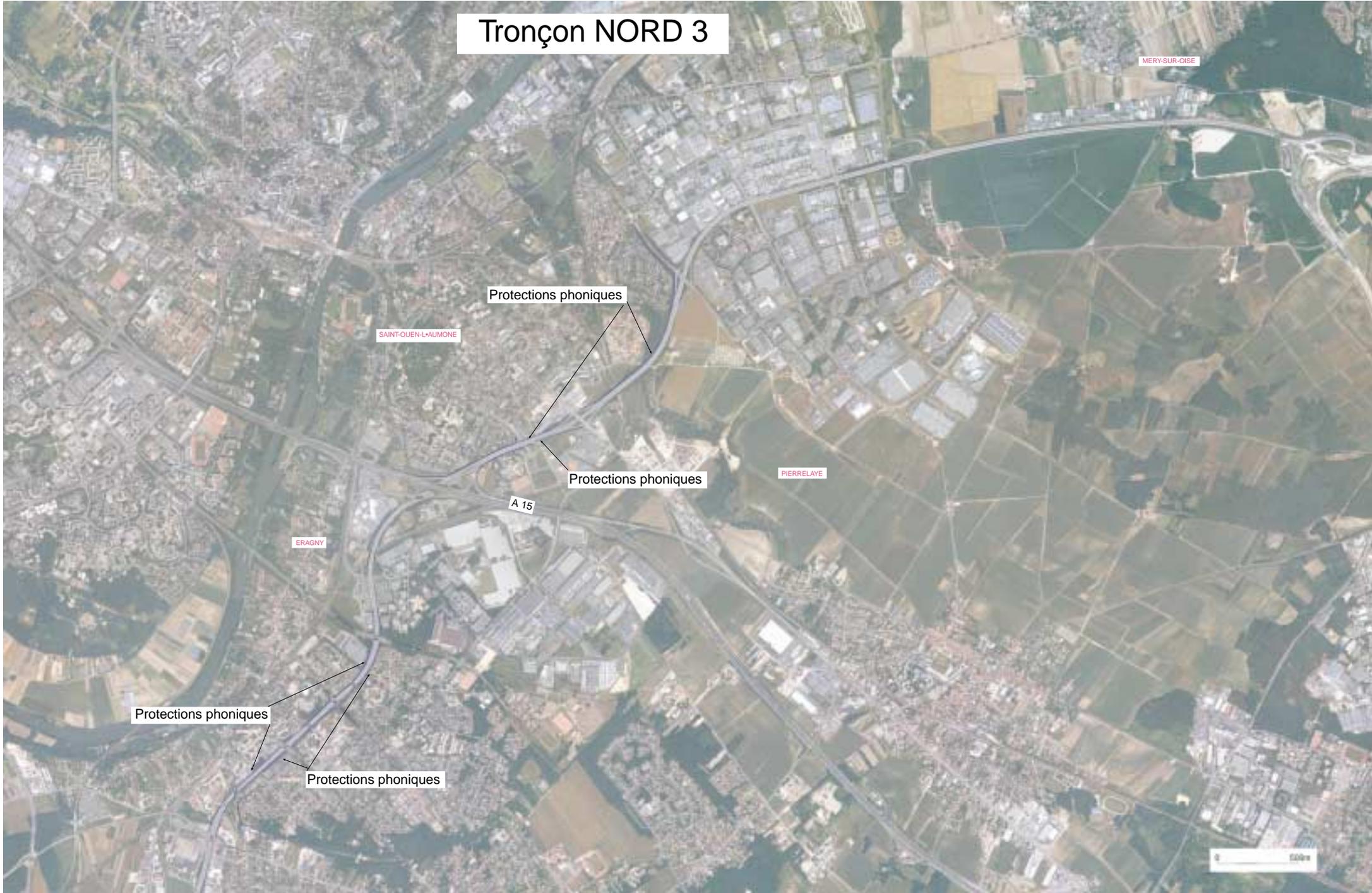
Protections phoniques

Protections phoniques

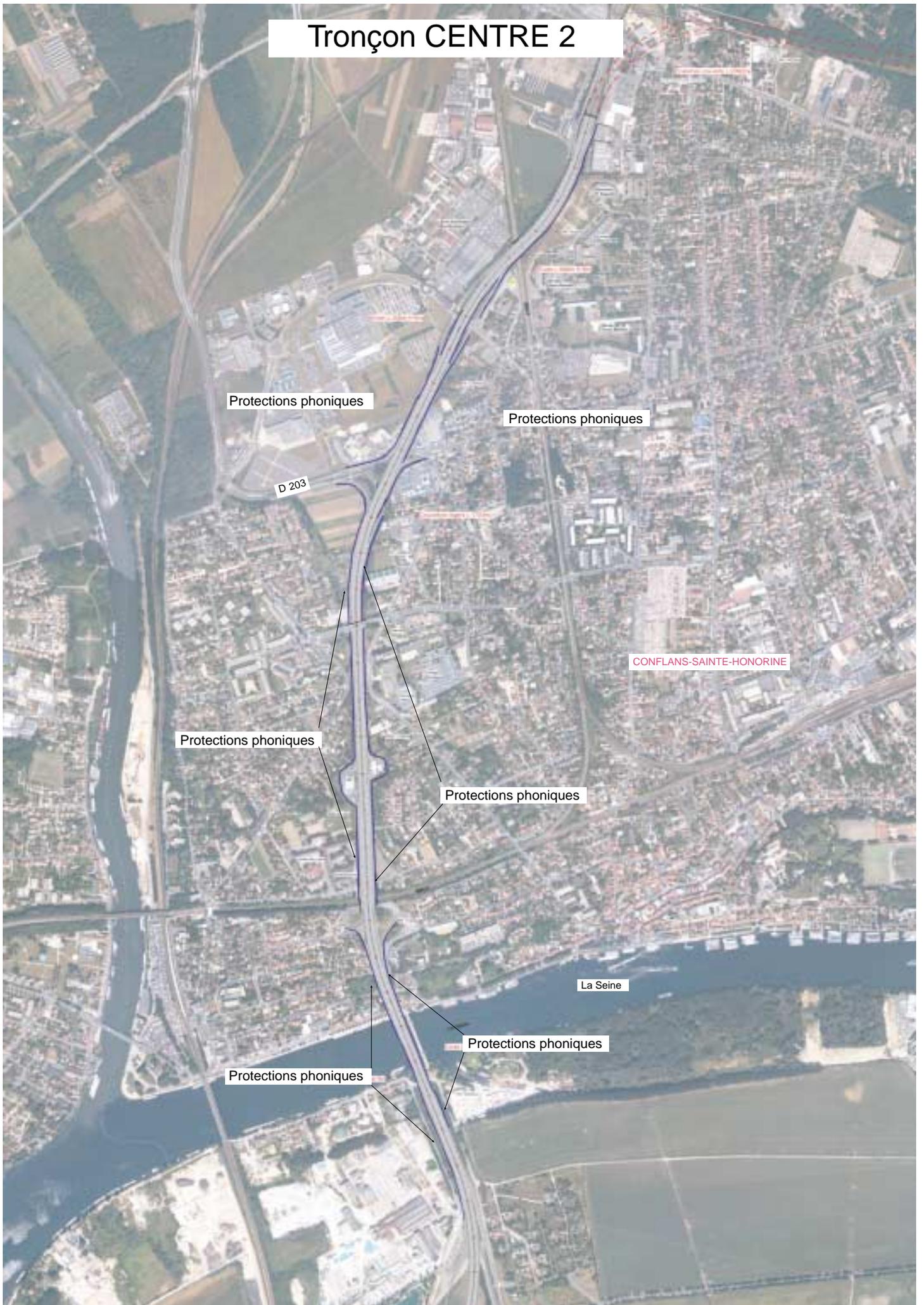
Protections phoniques

A 15

0 500m



Tronçon CENTRE 2



Protections phoniques

Protections phoniques

D 203

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Protections phoniques

Protections phoniques

La Seine

Protections phoniques

Protections phoniques

Tronçon SUD 3

Protections phoniques

ACHERES

Protections phoniques

D 308

FORET DE ST GERMAIN

POISSY

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Couverture

